55me Année — Nouvelle série — N° 225 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 5 francs SAMEDI 6 MAI 1950.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 200 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Télé. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 20 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Membres d'Honneur et correspondants étrangers du Musée

Je devais vous écrire un bref compte rendu de la deuxième réunion préparatoire de notre Commission Administrative et qui devait avoir lieu les premiers jours de cette semaine afin de mettre au point les derniers détails de la cérémonie d'inauguration du Musée de la Muse Euterpe !....

Par suite de certains aménagements techniques, ce petit vernissage est reporté à la fin du mois et aux approches mêmes des Fêtes de Pentecôte et nos Sisteronnaises Réjouissances qui promettent de mirifiques surprises et les embrasements de nos deux Rochers ne pouvaient pas mieux débuter car nos artistiques manifestations vont aussi se rejoindre et se compléter, se confondre.

Et vous allez me permettre de profiter de ce contre-temps préliminaire pour vous parler de cette question que je comptais soumettre à cette séance un peu différée, à savoir « l'Election de quelques membres d'honneur et des correspondants étrangers » de notre Musée prêt à ouvrir ses portes.

Je vous le disais l'autre jour, notre commission élective n'a rien de limitatif, rien d'exclusif. Elle n'est pas une chapelle. Elle n'est pas un clan fermé. La preuve, c'est qu'elle se propose d'accueillir dans son sein et d'y nommer bientôt des membres d'honneur et en particulier des correspondants étrangers car tout Musée qui se respecte entend ne pas renoncer à cette prérogative accoutumée.

Je recevais récemment une lettre qui m'était adressée par M. Manell que M. Paret avait aussi l'occasion de rencontrer dernièrement à Forcalquier au cours d'une cérémonie Franco-Anglaise et Américaine et lors de la réception d'un groupe d'Etudiants de l'Université d'Oxford et en visite en notre région Bas-Alpine.

M. Manell n'oublie pas tout à fait Sisteron. Il se propose d'y revenir cet été, de nous entretenir d'un certain projet qui nous tient tous à cœur. En attendant, et comme première générosité, il se propose de distribuer à tous les enfants de nos écoles, des livres et des jouets.

M. Manell m'avait demandé de lui adresser une documentation précise sur notre ville et j'y avais joint un poème : « Le Deuil et la Renaissance de Sisteron. » Soyez tranquille, je ne vous en infligerai point la lecture et je ne tiens nullement à vous reproduire les remerciements qui m'ont été adressés pour cette poétique pensée, mais ce qui est l'essentiel pour les projets futurs concernant notre ville, permettez-moi de vous mettre sous les yeux ce seul passage et qui peut tous vous intéresser : « Je compte avoir bientôt l'occasion de rendre visite à Sisteron et ce peut être à l'occasion d'une distribution de livres et de jouets que j'aimerais à faire pour les enfants de la ville. D'autre part, je tiens à vous remercier pour les exemplaires de vos articles du « Sisteron-Journal» Je les ai communiqués aux différentes personnes intéressées ».

M. Manell recevra peut-être le titre de Citoyen d'Honneur de Sisteron, mais en attendant, il sera tout de suite membre d'honneur de notre Musée ainsi que son meilleur correspondant. Et cette nomination sera certainement ratifiée par notre Conseil et par toute notre population reconnaissante.

Membres d'Honneur et Correspondants Etrangers ! La liste n'est pas close et nous la compléterons s'il le faut.

Et que diriez-vous si nous décernions ce titre à M. le Président de la Chambre de Commerce Française de Mexico et qui sut venir en aide à tous nos sinistrés et par deux fois.

Je vous donne rendez-vous à huitaine et pour vous parler des préliminaires de la constitution de notre Musée lorsque, il y a 25 ans, se fit dans notre ville cette exposition de l'Art Alpin et de l'Art Provençal et que je compte brièvement vous rappeler. La chose en vaut la peine.

Hippolyte SUQUET.

Les Fêtes de Pentecôte

Les Fêtes de Pentecôte se préparent. Trois semaines nous en séparent et c'est avec intelligence et volonté que les constructeurs activent leur char. Le Corso cette année encore, sera le clou de la fête et le nombre de chars sera plus élevé.

De jour et de nuit, le public sera émerveillé et tout laisse prévoir que le Corso de Sisteron sera certainement la plus belle manifestation basalpine et même de la région.

La grande tombola est là. Les billets seront en vente d'ici quelques temps. De nombreux lots, parmi lesquels il faut citer une voiture automobile 11 CV traction avant, seront la récompense méritée pour ceux qui veulent aider à faire revivre notre pays.

On n'a pas le droit de se tenir à l'égard de ces fêtes. Tout Sisteronnais doit répondre présent et apporter sa modeste contribution à la pleine réussite de ces festivités.

SPORTS

SISTERON-VELO

C'est une bonne nouvelle que nous annonçons aux jeunes et vieux amateurs du ballon rond. En effet, c'est le Dimanche 21 Mai, sur le Stade de Beaulieu que se déroulera un Grand Tournoi de Sixte par quartier organisé par le Sisteron-Vélo.

Chaque quartier présentera son équipe, ce qui laisse prévoir une belle journée sportive en perspective.

Nous publierons dans notre prochain numéro le règlement de ce tournoi.

—)o(—

Demain 7 Mai, l'équipe du Sisteron-Vélo se déplacera au Tournoi de Sixte de Ribiers.

ATHLETISME

Résultats obtenus par les Associations Sportives Scolaires de notre ville :

Collège Filles: Catégorie cadettes: Daumas Renée, championne des B.-A. en course de 60 m. et saut en longueur ; Ordoacer Mireille, championne des B.-A. en lancement du poids ; équipe championne du relais 4 x 60 m.

Collège Garçons : Catégorie cadets : Nomikossoff Yvan, champion des B.-A. en 250 m. ; Collombon Aimé, 2e au 800 m.

Centre Féminin d'Apprentissage: Catégorie cadettes : Gaubert Eliane championne des B.-A. au Triathlon féminin ; Mariotti Mireille, championne des B.-A. au saut en hauteur; équipe relais, 2e au classement du 4 x 60 m.

Nous adressons toutes nos félicitations aux 35 athlètes Sisteronnais, et en particulier aux vainqueurs et à leurs dévoués moniteurs.

CHRONIQUE LOCALE

FETE DU FAUBOURG. — Contrairement à toutes les prévisions, la Fête du Faubourg, cette année, s'est déroulée, selon le programme prévu, par un brillant soleil. A 11 heures les Faubouriens sont venus donner une aubade en ville, et annonçaient que dans l'après-midi les Sisteronnais trouveraient à La Baume toutes les distractions pour passer une agréable matinée.

En effet, dès 15 heures, les jeux succèdent aux jeux et vers 17 heures c'est au tour de la musique des « Touristes des Alpes » sous la direction de son excellent chef Paul Dollet, de donner un brillant concert. Chaque morceau est très applaudi par un auditoire très nombreux. Un superbe bouquet est offert au chef de musique sous les bravos du public. C'est maintenant le concours de chant auquel participe toute une jeunesse. En matinée et soirée, un Grand Bal sur le Pont de la Baume clôture cette journée du Dimanche.

Le Lundi 1er Mai, c'est la journée des boules à la longue et à pétanque.

A la longue, 32 équipes prennent part au concours et le 1er prix est enlevé par Amayenc, Martin et Julien ; 2e prix Brun, Aimé Bernard et Maurice Bernard ; 3e prix Jacomet, Briançon et Magaud.

A Pétanque, 46 équipes participent et le 1er prix revient à Migliore, Morère et Marino ; 2e prix Pellier, Paul Reynaud et Arnaudo ; 3e prix Gabert, Don et Martin.

Concours de Mounes (41 équipes) 1er prix Tourniaire Marcel et Tourniaire Gabriel ; 2e prix Imbert Victorin et Ponty ; 3e prix Bellon et Latil.

La journée se termine par un grand Bal comme doit se terminer une fête. Félicitons le Comité pour sa parfaite organisation.

AVIS. — Le Conseil Général des Basses-Alpes tiendra sa première session ordinaire de 1950, le Mardi 9 Mai 1950, à 10 heures.

FOIRE. — Après demain Lundi se tiendra dans notre ville la foire du mois de Mai. Avec le beau temps cette foire commencera à être comprise parmi les plus importantes.

VARIETES - CINEMA

Cette Semaine :

Victor Francen, Hedy Lamarr, Paul Henreid, dans un grand film d'amour et d'espionnage

LES CONSPIRATEURS

CASINO - CINEMA

Cette Semaine :

un grand film

LA DUCHESSE DES BAS-FONDS

BAL DE LA FOIRE. — Le Jazz Paulet et son ensemble Musette, dans sa nouvelle formation, se fera entendre aux Variétés-Dancing, Lundi 8 Mai, à 14 heures, à l'occasion du Bal de la Foire.

CAISSE D'EPARGNE. — Résumé des opérations du mois d'Avril:

Versements reçus : 3.828.939 francs
Remboursements effectués : 652.619 francs
soit une augmentation de : 3.176.320 francs
du montant des dépôts.

Le plafond des livrets vient d'être porté à 300.000 francs.

L'intérêt est de trois pour cent net. Les opérations peuvent être effectuées par le moyen du Compte Chèque Postal même pour des versements sur le compte courant d'un tiers.

La Caisse est ouverte :

à Sisteron, le Lundi et le Samedi de 9 heures à midi et de 14 à 16 heures, le Mercredi de 9 à 11 h.

à Château-Arnoux, le Mercredi de 17 à 18 h ; à Saint-Auban, le Mercredi de 16 à 17 h ; à Laragne, le Jeudi de 10 heures à midi.

HISTORIQUE des « Touristes des Alpes »

par A. PELLEGRIN

(suite)

Devant ces incidents si fâcheux pour le bon renom de la musique, qu'allait-elle devenir, se dirent les musiciens entre eux.

Ici votre serviteur est obligé de se raconter lui-même, il le regrette beaucoup et s'en excuse auprès de ses lecteurs sur les faits qui vont suivre, dans lesquels il fut mêlé malgré lui et devais-je les supprimer au risque de fausser pour un certain temps l'historique des Touristes des Alpes. J'aurais préféré cueillir les faits qui précèdent et à venir sur les compte-rendus que faisait M. Turin président, propriétaire du « Sisteron-Journal » mais depuis sa résiliation de président il ne fit plus rien paraitre, aucun article sur les faits et gestes de la musique, comme si elle n'avait plus existé et celà est très regrettable.

Le Lundi précédant le concours et le soir à la répétition, tous les musiciens étaient à leur place. M. Astier vice-président faisant fonction de président, prit la parole et dit : Vous avez décidé d'assister au concours de Digne et que voulez-vous faire puisque nous n'avons plus de chef pour nous y conduire. Mais quelques vieux musiciens, pour couper court, lui répondirent qu'il n'y avait qu'à en nommer un parmi eux puis arrivera ce qui voudra au concours mais nous aurons fait honneur à notre engagement. Sur ce l'Assemblée chargea son président d'en désigner un parmi eux. Mais quelle ne fut pas ma surprise d'entendre lancer mon nom. Je protestai énergiquement contre cette décision ajoutant que je ne me chargeais pas de diriger de 70 à 72 musiciens et que d'ailleurs je n'en étais pas capable. Malgré mes protestations, 7 à 10 de mes camarades vinrent me sortir de ma place et m'emmenèrent au centre devant le pupitre du chef en me disant d'accepter.

Je me rappelle que mon ami Reynaud Albert me dit : « Ce n'est pas le moment de reculer, il faut sauver la patrie... et l'honneur du drapeau.» Je lui répondis : Je voudrais te voir à ma place. Puis le Président vint à mes côtés pour m'encourager et je lui reprochai vertement d'avoir lancé mon nom. Il me conseilla de me calmer et m'avoua que, s'il m'avait désigné, c'est qu'en la matinée de ce jour M. Marneffe lui avait recommandé de me désigner pour le remplacer, et alors je ne sut que répondre et voilà comment dans les Touristes des Alpes on vous bombarde chef sans avoir passé à l'école des chefs !...

Le lendemain matin j'eus l'occasion de rencontrer M. Marneffe dans la Rue Droite et dans notre entretien je lui reprochai d'avoir fait lancer mon nom pour le remplacer. Je lui dit qu'il vaudrait mieux qu'il reprenne sa place, mais il me répondit qu'avec les vifs incidents qui s'étaient passés le soir de sa résiliation il ne pouvait revenir sur sa décision et que pour l'instant il fallait accepter sa place de bon cœur si je ne voulais pas voir sombrer la société, car ce qui compte le plus en ce moment c'est la vitalité de la musique quand bien même vous subiriez un échec au concours, en ajoutant, car il est plus facile de redresser une musique en activité que quand elle a sombré par suites d'incidents et que des discussions peuvent encore en créer d'autres sans fin. Bref, je lui dis que, puisqu'il en était ainsi, j'allais essayer de m'élever à sa hauteur et je ferais du mieux pour qu'il soit content. Il me donna quelques bons conseils sur les traits qu'il y avait à faire dans les deux grands morceaux que nous avions à exécuter devant le jury et nous quittâmes après nous être serré la main.

Après cet entretien, je me rendis chez Astier, Président, en lui disant que çà ne pouvait pas aller comme çà et que le meilleur était d'envoyer un télégramme à M. Crest, chef de la Lyre des Alpes, pour le prier de dire au Comité du concours que nous ne pouvions pas nous présenter à celui-ci. Nous lançames un télégramme en ce sens. Mais dans la soirée, après l'arrivée du train de 4 heures du soir, quelle ne fut pas ma surprise de voir entrer chez moi Astier en compagnie de M. Crest, chef de la Lyre des Alpes. Ce dernier me dit de revenir sur ma décision puisque j'avais été désigné par les Touristes pour les diriger au concours. Il me dit qu'il coucherait à Sisteron et si je le voulais bien, il assisterait le soir à notre répétition et qu'il serait très heureux de juger comment je dirigerais un des deux grands morceaux à jouer et, entre amis, vous ne pouvez pas me refuser ce plaisir. J'acceptai sa proposition. Je dirigeai donc devant lui « La Mosaïque sur les grands maîtres ».

Il me dit que je m'étais bien débrouillé et de ce fait que je ferais encore mieux dans l'ouverture de « La Romenaise » dont le mouvement était plus courant. Je lui fis remarquer que dans ces morceaux, comme instrumentiste, j'avais des parties puis des solos à faire et que, dans ces conditions, il m'était impossible de chanter et porter la croix. C'est-à-dire jouer et battre la mesure au même moment. Mais en me mettant à l'aise, il me dit que si je le voulais, il dirigerait lui-même ces morceaux pour la raison que, comme chef de la musique de Digne, il lui était formellement interdit de faire partie du jury, mais qu'en dehors il était libre de diriger n'importe quelle musique. Devant cette proposition, nous tombâmes d'accord à ce sujet toutefois il me fit remarquer que j'aurais à diriger le concours de lecture à vue, en quelque sorte un des plus important, dont le morceau à jouer était imposé par le jury.

Après cette journée si bien remplie nous nous donnâmes rendez-vous à Digne le matin du concours.

Le lendemain Dimanche 29 Juillet 1894, dès 5 heures du matin, grand branle-bas de combat parmi les Touristes pour s'apprêter à partir pour Digne où nous fîmes notre entrée à 11 h. du matin sous les applaudissements du public rangé sur les trottoirs du Boulevard Gassendi, en jouant un défilé militaire intitulé « Le Brave » avec tambours et clairons. Nous nous dirigeâmes vers le kiosque musical... Un délégué nous dit de prendre place sur le kiosque, ce délégué m'accompagna devant la tribune du jury.

(à suivre)

Le Troisième Homme

aux VARIETES-CINEMA

un évènement sans précédent.

Cette semaine vous lirez dans « PARIS-MATCH »

1) Le roman d'Ingrid Bergman rebondit.

2) La femme Américaine est-elle la plus malheureuse du monde ?

3) Les premiers maillots de bains de l'été 1950.

4) La vie privée d'Edith Piaf.

5) Le procès Hardy.

6) Le Journal de Paris et ses indiscrétions sur l'actualité et la vie parisienne.

© VILLE DE SISTERON

CONCOURS. — Un concours sur titres aura lieu à l'Inspection Divisionnaire de la Santé, 66, Rue St-Sébastien à Marseille, le 26 Juin 1950 pour le recrutement d'un pharmacien de l'Hôpital de Sisteron..

Les dossiers doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée avant le 10 Juin 1950.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction Départementale de la Santé, Digne.

CHERCHE LOGEMENT

ESTIVANT, ami de Sisteron, demande petit logement avec cuisine. S'adresser au Bureau du Journal.

TRAVAUX COMMUNAUX.— Les entrepreneurs et artisans-peintres de la ville sont informés qu'ils pourront déposer au Cabinet de M. le Maire, le Samedi 13 Mai 1950, à 11 h. 30, leur offre de prix pour les travaux d'entretien à effectuer aux écoles et bâtiments communaux jusqu'au 31 Mars 1951. Ils pourront prendre connaissance de la série de prix applicable à ces travaux qui est déposée au Secrétariat de la Mairie.

On demande

une bonne OUVREUSE.

S'adresser aux VARIETES-CINEMA.

DONS. — A l'occasion de la naissance de sa fille Edith, M. Rolland Yves, boucher à Sisteron, a versé la somme de 2.000 francs à répartir comme suit : 500 francs comme argent de poche aux vieillards de notre Hôpital-Hospice ; 500 frs pour la Société Musicale «Les Touristes des Alpes» ; 250 frs pour les Scouts de France ; 250 frs pour le Ski-Club ; 250 frs pour le Sisteron-Vélo et 250 francs pour la Croix-Rouge.

Avec tous nos remerciements, nos sincères félicitations.

—)o(—

M. Alexandre Richaud, de la campagne de Sens, membre de la Société Musical « Les Touristes des Alpes » vient de faire don de 500 frs à la caisse de cette Société à l'occasion de la naissance dans son foyer d'un deuxième enfant.

Meilleurs vœux au bébé et sincères félicitations.

ETAT-CIVIL

du 28 Avril au 4 Mai 1950

Naissances : Mireille Josette Ferla Avenue de la Libération. — Jean-Claude André Michel Brémond, avenue de la Libération. — Paul Albert Aimé Magnan, Rue du Rieu.

Décès : Eloi Honoré Davin, 82 ans, rue du Glissoir.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

DECLARATIONS D'EMBLAVURES. — Il est rappelé aux producteurs de céréales (blé, seigle, orge, avoine), qu'ils doivent déclarer, en Mairie, avant le 10 Mai, délai de rigueur, leurs ensemencements d'automne et de printemps.

LISTE DE SOUSCRIPTION pour LE DRAPEAU F. F. I. — Région de Sisteron, — Secteur numéro 2. — Rivas Lucien 150; Chauvet Emile Ribiers 50; Brouchon, Laragne 50; Sicard Noël 50; Roux Raoul 50; Daumas, Sisteron 100; Jourdan Robert 50 ; Coudoulet Gabriel 100 ; Barjavel Maurice 50; Plauche, cordonnier Mison 50; Laugier Fernand, chauffeur à Castillon 100; Jean Leca facteur 100 ; Moullet Armand à Noyers 100; Pompey Lucien Bayons 200; Chevaly Kléber et Chevaly A. 500; Vial Jean, Commandant F.F.I. 200; Duparchy Désiré 50; Burle René 50; Garcin, transport, Les Monétiers 50; Latil Albert, Bevons 100; Lagarde Louis, La Motte 50; André Léon, La Motte 50; Lagarde Denis Le Caire 200; Lagarde Jean, Le Caire 100; Richier Arthur 100; Nicolas Lucien, Faucon 50; Zunino G. Faucon 100; Hubert Latil, Papeterie du Jabron 100; Jourdan Constant cafetier 50; Meyssonnier Louis 100; Gallissian Augustin 100; Chabaud Marcel, chauffeur 50; Gabert Marius 100; Gabert Marcel 100; Rolland Henri, cafetier 100; Rossi Candido 50; Féraud Léon, Receveur à St-Vincent-sur-Jabron 100; Lagarde Albert 100; Tourniaire Maurice 50 ; Bonnet Emile, Noyers 100; Torréano chapelier 200; Vésian Fernand 200; Brémond Fernand 200; Coudoulet Fernand, la Silve 200; Curnier Gaston, Mison 100; Petavi, chef de gendarmerie, St-Vincent 100; Mévolhon Raoul 50; Richaud Alexandre, Salignac 50; Corbet, électricien 50; Aimé Richaud, minotier 300; Donnadieu Henri, ancien maire St-Geniez 100; Chaix Raoul, St-Geniez 100; Atouche, St-Geniez 50; Lagarde Désiré 100; Martin et André, chaussures 200; Ducarre, E.D.F. 150; Michel Paul, entrepreneur 200; Marrou, Monétier 100; Lagarde, Monétier 50; Chevaly Georges 50; Tron, instituteur 100; Reynier-Montlaux Robert 100; Constant Expédito 50; Blavoyer 200; Vugliano Pierre 100; Brémond Marie Louise 100; Cassan Robert, Lange 150 ; Ordoacer Louis, Lange 100; Francou Marcel, Mison 100; Paret Emile maire Sisteron 100; Georges Latil 200; Mme Léon Louis 200; Latil Arthur 300 ; Caillier, Restaurant des Routiers 200 ; Lions, S. N. C. F. 100.

Remerciements à tous ces généreux donateurs. La souscription continue.

MONUMENTS FUNERAIRES
Escaliers — Eviers — Carrelages
Plaques et Livres en marbre
Gravure
Marbrerie R. CAFFIN
Rue des Combes — SISTERON
Devis gratuit sur demande.

Achetez vos MEUBLES au **spécialiste du meuble**
BOUISSON fabricant 10, Rue Saunerie, SISTERON
Grand Choix en Magasin aux Meilleurs Prix
CHAMBRES A COUCHER — SALLES A MANGER
Studios — Cuisines — Bureaux — Salons
Literie — Sièges — Tapis — Linos
Poussettes — MEUBLES D'ENFANTS — Landaux
Tous Meubles STYLE et MODERNES sur commande
AVANT TOUT ACHAT... UNE VISITE S'IMPOSE ! !

A partir du Mardi 9 Mai aux VARIETES-CINEMA
Le Troisième Homme
Tout le Monde voudra voir... un film unique au Monde...

A LA PENSÉE ARTICLES FUNERAIRES
COURONNES PERLES et CERAMIQUE
CHRIST FLEURS LIVRES
PUT Emile Ne pas confondre... A LA PENSEE
Rue Notre-Dame — La Coste SISTERON

Tous les CHARBONS
PROFITEZ DES PRIX D'ETE
pour faire votre provision de charbon
Passez dès maintenant votre commande à
Emile JOUVE
Rue Saunerie — SISTERON

Vêtements PHILIP
Rue Droite — SISTERON
DE LA QUALITE
DU CHOIX
DES PRIX

COSTUMES Communion à partir de	3.800
CHEMISES Communion	500
BRASSARDS Communion	245
ROBES de Printemps	2.250
TAILLEURS Dame pure laine	8.000
VESTES VAGUES velours et laine très belle qualité	
PANTALONS Gabardine à partir de	2.500
PANTALONS d'été	1.995
COSTUMES Tweed	6.995
VESTES homme fantaisie	

Les Vêtements **PHILIP** habillent chic toute la famille.
UNE VISITE S'IMPOSE

MENAGERES ET CONNAISSEURS
exigez et dégustez l'excellent
Café "HOVA"
Café « HOVA » marque de choix
En vente
dans toutes les bonnes épiceries
Vente en gros
Société Commerciale d'Alimentation.

PEDICURE MEDICALE
Yvette SIVAN
recevra Lundi, jour de Foire
à l'HOTEL TIVOLI
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
SOULAGEMENT IMMEDIAT
Corps — Durillons — Engelures
Ongle Incarné

ALLO ! Allo !... Ici 178 !...
AUTOS — MOTOS — VELOS
Agence des Cycles F. SOUVET.
MACHINES A COUDRE
Atelier de Mécanique Générale
POUR TOUS TRAVAUX
de Réparation de construction
et de transformation
Allez chez... **ROME**
Rue Saunerie — SISTERON

N'ATTENDEZ PAS L'HIVER
pour faire votre provision de charbon
Economisez de l'argent
en vous adressant dès maintenant
chez
Marceau BLANC
Rue Saunerie — SISTERON

IMPORTANT
Pour activer la livraison de vos commandes, nous vous conseillons vivement de les transmettre à Mme CHASTEL...
chez **FRANCETTE**
15, Rue Saunerie — SISTERON
Correspondant des Galeries Lafayette

REFRIGOR
de la Cie Franco-Suisse
L'Armoire Frigorifique
de Ménage Idéale
Pas de moteur
Pas de compresseur
Pas de bruit
Pas d'entretien
Pas de Panne
Peu de consommation
4 MODELES DISPONIBLES
de 49.500 francs à 120.000 francs
Livraison immédiate
AGENCE :
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie — SISTERON
Téléphone 101

DES PHOTOS
TOUJOURS REUSSIES
AVEC L'
Ultra-Fex 6 x 9
appareil simple, précis
indéréglable
1785 francs
VENDU A L'ESSAI
Droguerie Paul BERNARD
SISTERON

HYPERTENDUS
ATTENTION A LA TENSION
Les
Sérums Végétaux
FERRAND
No 1 et No 2
font rapidement baisser la tension
Résultats rapides
et facilement contrôlables
CABINET DE RADIESTHESIE
Brochure sur simple demande
Laboratoire des Produits St-Roch
Dr A. FERRAND
LE POET (Hautes-Alpes)

ATELIER DE MENUISERIE
ET EBENISTERIE
REYNAUD & BURLE
Rue de La Coste, SISTERON
SERVICE
des Pompes Funèbres
CERCUEILS tous bois
— Prix Modérés —

Mme Couton
informe le public qu'elle continue et qu'elle se tient à sa disposition pour...
TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE
BRODERIE
S'adresser :
53, Rue Droite — SISTERON
et Bar Moderne, Rue Saunerie.
PRIX AVANTAGEUX
Livraison dans la semaine.

A LA MARBRERIE DE LA CITADELLE
Tout ce qui concerne l'Art Funéraire et le Bâtiment
Monuments Funéraires
Plaques et Livres
Devantures de Magasins
Escaliers, Cheminées
Dessus de Meubles, etc....
POMPES FUNEBRES
CERCUEILS TOUS GENRES
Couronnes Céramiques
Fleurs Artificielles
Vases et Jardinières
en tous genres
PERRONE MAGASIN : 59, Rue Droite
ATELIER : au Collet
SISTERON

AVIS

Une Société Coopérative à capital variable a été formée entre des agriculteurs des Communes de PEYRUIS, MONTFORT et CHATEAU-ARNOUX.

Cette Société est dénommée « SOCIETE COOPERATIVE du PLAN DE MONTFORT.

Son Siège Social est à PEYRUIS, Domaine de La Cassine.

Elle a pour objet l'achat et l'utilisation en commun de machines agricoles.

Elle a été constituée pour une durée de TRENTE ANS à dater du dix huit Mars mil neuf cent cinquante.

Son capital initial de Quarante Mille francs a été porté à Quatre Cent mille francs le dix Mars mil neuf cent cinquante.

Ont été nommés membres du Conseil d'Administration : Messieurs QUEYREL Natal, VERNY Paul, SAVORNIN Henri.

Monsieur QUEYREL, Président, et en cas d'empêchement Monsieur Paul VERNY, Vice-Président, ont qualité pour signer au nom de la Coopérative.

M. DELLACASAGRANDE, comptable à SAINT-AUBAN, a été nommé Commissaire aux comptes.

AVIS

MODIFICATION
DE L'ASSOCIATION SYNDICALE
DE RECONSTRUCTION
DE SISTERON

Par décision en date du vingt deux Avril mil neuf cent cinquante, Monsieur le Délégué Interdépartemental des Basses et Hautes-Alpes, par délégation de Monsieur le Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme a :

1°) Porté modification de l'arrêté du vingt Septembre mil neuf cent quarante huit constituant l'Association Syndicale de Reconstruction de SISTERON.

2°) Déterminé la liste des nouveaux membres de l'Association.

Les intéressés pourront prendre connaissance de la décision et de la liste des nouveaux membres à la Mairie de SISTERON où ces pièces resteront déposées pendant quinze jours, du premier Mai au quinze Mai mil neuf cent cinquante inclus.

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON
gérée par Me Charles GOUVAN

AVIS DE GERANCE

Aux termes d'un acte reçu aux minutes de Me BUES, notaire à SISTERON, le quinze Avril mil neuf cent cinquante, Monsieur Auguste BURLE, chauffeur de taxi et ancien boulanger, demeurant à SISTERON, a renouvelé le bail du fonds de commerce de Boulangerie et de Vente de Farine au détail, sis et exploité à SISTERON, rue Saunerie, numéro 43, connu sous le nom de BOULANGERIE BURLE qu'il avait consenti par acte aux minutes de Me BUES, du premier Avril mil neuf cent quarante sept en faveur de Monsieur Léon Justin REYMOND, boulanger, et de Madame Paulette MILOT, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, pour une durée de trois années arrivant à expiration le premier Avril mil neuf cent cinquante.

Le bail en cause se trouve reconduit pour une nouvelle période de trois années arrivant à expiration le premier Avril mil neuf cent cinquante trois, et les époux REYMOND-MILOT ont continué, à compter du premier Avril dernier l'exploitation du fonds de commerce sus-désigné, sous leur responsabilité exclusive à l'égard des tiers.

Me Charles GOUVAN
gérant de l'étude de
Me Guillaume BUES.

HERNIE
Chute de MATRICE, de l'ESTOMAC du REIN — EVENTRATION
Infirmités dangereuses, parfois mortelles
Contention totale garantie par les nouvelles Ceintures Médicales de
R. COSSET de Paris
Spécialiste-Orthopédiste
qui recevra de 9 à 15 h. à :
SISTERON — Lundi 8 Mai Hôtel des Acacias
ORAISON — Mardi 9 Mai Hôtel Nègre
Cabinet Régional, 10, Rue Amiral de Grasse — Nice — sur rendez-vous.
GAINES — VARICES
ORTHOPEDIE-PROTHESE

© VILLE DE SISTERON